

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le projet particulier de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) autorisant l'occupation temporaire du bâtiment industriel situé au 2625, rue Duchesne par un établissement d'enseignement spécialisé (s4 2241-04), le tout en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5), qui a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 7 novembre 2023, est en vigueur depuis le 24 novembre 2023, date de délivrance du certificat de conformité et selon les dispositions de l'article 264.0.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Avis est aussi donné que la résolution concernant ce projet est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 30 novembre 2023

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement